



LA VILLE DE LUNEL RECRUTE



Un chargé de l'action foncière

Rejoindre Lunel, c'est participer au développement d'une ville dynamique tout en profitant d'un cadre de vie exceptionnel. Nous serions ravis de vous accueillir pour contribuer à notre projet collectif.

Lunel dispose d'un Pôle d'Echange Multimodal qui lui permet d'être à seulement 15 min de Nîmes ou Montpellier en train. La proximité des axes autoroutiers fait de Lunel une ville à la position stratégique à quelques heures des grandes métropoles.

Vous serez séduit par son patrimoine et sa nature environnante, entre vignobles, étangs de Camargue et accès rapide aux plages de la Méditerranée. Grâce à ses infrastructures modernes et la métamorphose de son cœur de ville, Lunel est une ville qui investit dans son avenir.

Poste

Sous l'autorité du directeur de l'urbanisme et du foncier vous êtes chargé de l'action foncière communale et de la gestion de son patrimoine immobilier privé.

Missions

- Gestion des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des déclarations de cessions commerciales
- Pilotage et suivie des cessions et acquisitions immobilières (amiables, préemptions, expropriations, biens sans maîtres) et commerciales :
- Gestion des baux, suivi de l'habitat
- Cadastre/Fiscalité : accueil, suivi administratif (certificats, plans, infractions..)
- Commission Communale des impôts directs, impôts locaux, Taxe locale sur la publicité extérieure

Profil recherché

- Niveau Bac +2 minimum
- Permis de conduire
- Connaissance du cadre juridique et réglementaire dans les domaines du foncier et de l'immobilier

Modalités

Recrutement interne/externe - voie statutaire et contractuelle.

Temps complet – Rédacteur / Technicien

Date de début souhaitée : 01/10/2025

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation **AVANT le 30 août 2025** à l'adresse suivante : Monsieur le Maire - Service des Ressources Humaines - 240 avenue Victor Hugo - CS 30403 – 34403 LUNEL cedex ou à l'adresse suivante : recrutements@ville-lunel.fr

Participation employeur aux frais de transports à hauteur de 75 %

Tickets restaurants - Parking sur place. Gare en face du lieu de travail.